

# Assemblée générale annuelle 2023

## Procès-verbal

### Olympiques spéciaux Québec

11 novembre 2023, 16h30

L'assemblée s'est tenue en présentiel devant plusieurs bénévoles et entraîneurs dans le cadre du camp de perfectionnement

Travelodge Québec

#### Membres présents:

Alain Maillé  
Alexandre Bilodeau (en virtuel)  
Audrey Savard  
Daniel Granger  
Diane Morin  
Jacques Blais  
James Lapierre  
Jean-François Potvin  
Julie Mortreux (en virtuel)  
Martin Parent (en virtuel)  
Pierre Fregeau  
Sylvain Chevalier  
Toni Dilli (en virtuel)

#### Membre présent non votant:

Francine Gendron

#### Absents:

Jonathan Lévesque

#### Prise de notes:

Sabrina Hadj

#### 1. Constatation du quorum

Le quorum est atteint, l'assemblée débute à 16h35.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que déposé.

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 29 novembre 2022

Le procès-verbal du 29 novembre 2022 est adopté à l'unanimité, tel que déposé.  
Jacques Blais, appuyé de James Lapierre, propose l'adoption du procès-verbal.

#### 4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 29 novembre 2022

##### Code de gouvernance :

La révision du code de gouvernance d'Olympiques spéciaux Québec est en cours de finalisation afin de répondre aux nouvelles exigences du Gouvernement du Québec. Une proposition devra être déposée aux membres d'ici le premier trimestre 2024.

## **5. Dépôt des états financiers vérifiés 2022-2023**

Les états financiers consolidés audités 2022-2023, qui ont été approuvés préalablement par les membres du conseil d'administration, sont présentés à l'Assemblée générale.

La situation financière est saine, tant du côté de l'encaisse que des placements ainsi que du passif et des reports d'actifs. Le bilan déposé permet donc d'envisager avec optimisme les projets de développement.

## **6. Ratification des décisions et résolutions des administrateurs de juillet 2022 à juin 2023**

Le document contenant les décisions et les résolutions des administrateurs au cours de l'année 2022-2023 est déposé pour ratification par les membres.

### **Résolution AGA2023-11-11/13**

#### **Ratification des décisions des administrateurs 2022-2023**

Il est proposé et résolu de ratifier les décisions des administrateurs pour l'année 2022-2023, comme déposées lors de l'Assemblée générale annuelle 2022-2023 du 11 novembre 2023.

*Proposée par Alain Maillé et appuyée par Pierre Fregeau  
Adoptée à l'unanimité*

## **7. Élection d'un président d'élection**

Il est proposé de nommer Jacques Blais à titre de président d'élection.

### **Résolution AGA2023-11-11/14**

#### **Élection d'un président d'assemblée**

Il est proposé et résolu de nommer à titre de président d'élection Jacques Blais, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle 2022-2023 du 11 novembre 2023.

*Proposée par James Lapierre et appuyée par Audrey Savard  
Adoptée à l'unanimité*

## **8. Élection des administrateurs**

L'élection 2023 des membres du conseil d'administration est faite conformément aux règlements généraux d'Olympiques spéciaux Québec.

Deux membres ont choisi de ne pas renouveler leur mandat, il s'agit de Jocelyn Boileau, représentant du CPPE et Jean-Guy Payette, secrétaire du conseil. Leurs sièges laissés vacants ne seront pas pourvus au cours de cette assemblée.

Les postes en élection en 2023 sont les suivants:

- *Jonathan Lévesque (mandat de 1 an)*
- *Martin Parent (mandat de 2 ans)*
- *Patrick Boivin (mandat de 2 ans)*
- *Alexandre Bilodeau (mandat de 2 ans)*

#### **Résolution AGA2023-11-11/15**

##### **Élections 2023**

Il est proposé et résolu d'élire Jonathan Lévesque pour un mandat de 1 an et d'élire Martin Parent, Patrick Boivin et Alexandre Bilodeau pour des mandats de 2 ans, conformément aux règlements généraux d'Olympiques spéciaux Québec.

*Proposée par James Lapierre et appuyée par Jacques Blais  
Adoptée à l'unanimité*

#### **9. Reconduction du mandat des vérificateurs financiers pour l'année 2023-2024**

Il est recommandé de reconduire le mandat des vérificateurs financiers pour 2023-2024.

#### **Résolution AGA2023-11-11/16**

##### **Vérification financière 2023-2024**

Il est proposé et résolu de reconduire la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateurs financiers pour 2023-2024.

*Proposée par Pierre Fregeau et appuyée Alain Maillé  
Adoptée à l'unanimité*

Il est recommandé qu'il n'y ait qu'un seul vérificateur financier nommé par Olympiques spéciaux Québec pour l'ensemble des finances de l'organisme afin de faciliter la vérification consolidée.

#### **10. Levée de la séance de l'Assemblée générale annuelle**

Levée de l'assemblée à 17h00